



La paruline à ailes dorées

La paruline à ailes dorées (*Vermivora chrysoptera*) niche exclusivement dans l'est de l'Amérique du Nord, principalement au nord-est des États-Unis. Très peu commune au Canada, on ne la retrouve que dans le sud du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Au Québec, elle serait présente surtout en Outaouais, en Montérégie et en Estrie. Il n'y aurait en tout au Québec qu'entre 25 et 75 couples nicheurs.

Caractéristiques

Ce petit oiseau ne pèse qu'environ 9 grammes. On peut distinguer la paruline à ailes dorées des nombreuses autres espèces de paruline par une tache jaune doré sur l'aile grise. La poitrine est blanche chez le mâle et la femelle qui se ressemblent beaucoup. Toutefois, chez le mâle, la bavette et le contour des yeux sont noirs et très visibles, tandis que chez la femelle, ils sont plutôt gris.



Paruline à ailes dorées : mâle © Glenn Bartley,
www.glennbartley.com; femelle © travelbeat.net

Biologie de l'espèce

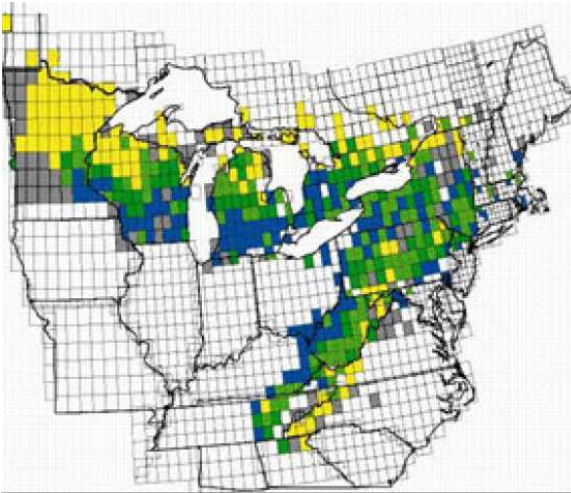
La paruline à ailes dorées préfère les forêts en régénération et les lieux qui présentent une végétation arbustive et herbacée abondante, à proximité de peuplements matures. Les installations hydroélectriques, qui forment des bandes de régénération étroites, représentent un exemple du type d'habitat que préfère cette espèce. Elle fréquente également aulnaies, milieux humides, étangs à castor, coupes en régénération, mines et champs abandonnées. Au Québec la paruline à ailes dorées niche principalement sur des terres agricoles abandonnées et envahies par des arbustes (friches arbustives). Elle niche beaucoup moins souvent dans des forêts en régénération qu'elle semble le faire ailleurs. La paruline à ailes dorées installe son nid à même le sol. Elle utilise les milieux où les arbres sont dispersés et la lisière des forêts pour se percher, chanter et chercher sa nourriture, qui est composée d'insectes et d'arthropodes divers. À l'automne, elle entreprend une migration vers l'Amérique centrale ou vers l'Amérique du Sud, où elle passe la saison froide.

Une espèce menacée

Historiquement, la paruline à ailes dorées nichait dans le sud de son aire de répartition actuelle. Pendant le XIXe siècle, elle a élargi son aire de répartition vers le nord, et en 1957, elle était signalée pour la première fois au Québec, dans la réserve nationale de faune du cap Tourmente. Depuis quelques décennies toutefois, les effectifs ont diminué. L'espèce a maintenant disparu de plusieurs localités américaines où elle était auparavant commune. La population canadienne aurait diminué de 79% entre 1993 et 2002.

La principale cause de son déclin serait l'hybridation avec la paruline à ailes bleues (*Vermivora pinus*). Les spécialistes croient que les perturbations des milieux naturels, induites par la croissance de l'activité humaine, auraient mené à un chevauchement de l'aire de reproduction de la paruline à ailes dorées avec celle de la paruline à ailes bleues, favorisant ainsi l'hybridation. Les autres causes de déclin possibles seraient notamment la perte d'habitat d'hivernage et le parasitisme des nids par le vacher à tête brune (*Molothrus ater*).

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEWAC) a désigné l'espèce comme menacée en 2006 et elle est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (MRNF, 2009).



Indices d'hybridation indiquant les zones restantes d'allopatric et les zones de contact. Paruline à ailes dorées en jaune, Paruline à ailes bleues en bleu, zone d'hybridation en vert (les données sont une courtoisie de K. Rosenberg, GOWAP, Cornell Lab of Ornithology)
Source : COSEPAC, 2006

Possibilités d'aménagement

Comme on retrouve souvent la paruline à ailes dorées en terre privée, les propriétaires de ces terres détiennent un important pouvoir d'action pour la protéger. Une étude faite dans le sud des Appalaches aux États-Unis, a montré que la paruline à ailes dorées avait un succès reproductif élevé dans des coupes récentes, tandis que sa présence se faisait de plus en plus rare dans les zones sur lesquelles aucune intervention n'avait été réalisée. On a également démontré un lien clair entre les coupes périodiquement entretenues des installations hydroélectriques et la présence de cet oiseau. Le *USDA Forest Service* suggère donc la possibilité de créer artificiellement des perturbations du peuplement forestier, par des coupes ou des feux, afin de reproduire les perturbations naturelles (tempêtes, verglas, feux, etc.) qui forment des zones de régénération favorables à la paruline à ailes dorées.

Il est important de souligner qu'un encadrement professionnel est nécessaire avant d'entreprendre de tels aménagements. Un suivi additionnel

s'impose, afin de mesurer l'efficacité de telles approches pour la paruline à ailes dorées, ainsi que l'impact des interventions sur les autres espèces.

Le Corridor Appalachen (ACA) participe activement au suivi de l'espèce au Québec. Par la sensibilisation des propriétaires terriens et par des projets de recherche sur son territoire d'action, l'organisme vise à protéger la paruline à ailes dorées et les habitats dont elle a besoin. Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre en vue de favoriser la protection de l'habitat de cet oiseau ainsi que d'autres espèces à statut particulier, ou encore pour vous renseigner sur les outils de conservation offerts aux propriétaires pour la protection à perpétuité des milieux naturels, vous êtes invités à vous adresser à votre organisme de conservation local ou au Corridor appalachien via info@apcor.ca ou par téléphone au (450) 242-1125.

Sources

J. Confer et Hammerson, G. 2009. *Vermivora chrysoptera*, *Golden-winged warbler*. <http://www.natureserve.org/explorer/servlet/NatureServe?searchName=Vermivora+chrysoptera+>. NatureServe Explorer, Online Encyclopedia of life.

COSEPAC, 2006. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Paruline à ailes dorée (Vermivora chrysoptera) au Canada*. http://www.registrelep.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=942, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 33 p.

Hamel, Paul B. Rosenberg, Kenneth V. and Buehler, David A. 2005. *Is Management for Golden-winged Warblers and Cerulean Warblers Compatible?* USDA Forest Service Gen. Tech. Rep. PSW-GTR-191.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2009. Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec, « Paruline à ailes dorées », <http://www3.mrrf.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/fiche.asp?noEsp=86>, Ressources naturelles et faune, Gouvernement du Québec.

Regroupement Québec Oiseaux. *Connaître et protéger la paruline à ailes dorées*. Dépliant de 2 pages.

Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation qui poursuit, en collaboration avec Conservation de la Nature du Canada et des organismes de conservation locaux, la mise en oeuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend des Montagnes Vertes du Vermont, jusqu'au nord du mont Orford, en passant par les monts Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. Parmi les collaborateurs qui appuient la vision globale de conservation proposée par ACA se retrouvent : la Fiducie foncière de la vallée Ruitter, le Parc d'environnement naturel de Sutton, la Fiducie foncière Mont Pinnacle, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, l'Association pour la conservation du Mont Echo, l'Association de conservation de la nature de Stukely Sud, la Fondation des terres du lac Brome, la Fondation Marécages Memphrémagog, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon, Conservation des vallons de la Serpentine, la Société de protection foncière du lac Montjoie et Les Sentiers de l'Estrée.